

TRAVAUX DIRIGES DE LA COMPTABILITE GENERALE *Série III*

Exercice 1

L'entreprise Najah a réalisé les opérations suivantes :

- Achat de marchandises au comptant, le 1^{er} janvier, à 10000 HT.
- Vente de marchandises à crédit 50% (30 jours), le 20 janvier, à 45000 HT.
- Achat d'un micro-ordinateur le 25 janvier à 15000 HT en espèces.
- Vente de 65000 HT de Marchandises en espèces le 3 février.
- Achat de marchandises, le 10 février, à 25000 HT par chèque.
- Vente de 60000 HT de Marchandises à crédit (30 jours), le 15 février.
- Achat de 30000 HT de marchandises en espèces, le 20 mars.
- Achat d'une imprimante le 24 mars à 3500 HT en espèces.
- Vente le 15 mars de 75000 HT de marchandises contre chèque.

Déterminer les TVA dues au titre des mois de janvier, février et mars et du trimestre (Taux 20%) selon le régime débit et encaissement.

Exercice 2

La société "NAHDA" est soumise en matière de la TVA à la déclaration mensuelle (régime débit) au taux normal de 20%.

L'entreprise vous remet les informations suivantes pour lui établir une déclaration de la TVA au titre du mois de décembre 2014.

Opérations (HT)	Montant
Ventes de marchandises	270 000
Acquisition du matériel	90 000
Acquisition d'un micro-ordinateur	9 000
Achats de marchandises	150 000
Achats de fournitures de bureau	6100
Frais de téléphone	3200
Frais d'électricité	1500

Travail à faire :

1. Calculer la TVA due pour le mois de décembre, sachant que le crédit de TVA pour le mois de novembre est de 8300 dhs.
2. Passer, au journal de l'entreprise NAHDA, les écritures relatives à cette

déclaration.

Exercice 3

La société "Nahar" est soumise en matière de la TVA à la déclaration mensuelle. L'entreprise vous remet les informations suivantes pour lui établir une déclaration de la TVA au titre du mois de mars 2014 :

- le chiffre d'affaires imposable à 20% (HT) : 370000 dhs
- le chiffre d'affaires imposable à 7% (HT) : 30000 dhs
- le montant des achats (HT) : 200000 dhs (taux de TVA 20%)
- le montant de la TVA récupérable sur les immobilisations : 19000 dhs

Travail à faire :

3. Calculer la TVA due pour le mois de mars, sachant que le crédit de TVA pour le mois de février est de 2300 dhs.
4. Passer, au journal de l'entreprise Nahar, les écritures relatives à cette déclaration.

Déclaration mensuelle (régime débit)

	Janv	Févr	Mars
TVA Facturée	$45000 \times 20\% = 9000$	$65000 \times 20\% = 13000$ $60000 \times 20\% = 12000$	$75000 \times 20\% = 15000$
TVA rec/Charges	$10000 \times 20\% = 2000$	$25000 \times 20\% = 5000$	$30000 \times 20\% = 6000$
TVA rec/immob	$15000 \times 20\% = 3000$	$3500 \times 20\% = 700$	
TVA Due	$9000 - 2000 - 3000 = 4000$	$13000 + 12000 - 5000 - 700 = 19300$	$15000 - 6000 = 9000$

Déclaration trimestrielle (régime débit)

	Janv	Févr	Mars
TVA Facturée	$35000 \times 20\% = 7000$	$65000 \times 20\% = 13000$ $60000 \times 20\% = 12000$	$75000 \times 20\% = 15000$
TVA rec/Charges	$10000 \times 20\% = 2000$	$25000 \times 20\% = 5000$	$30000 \times 20\% = 6000$
TVA rec/immob	$15000 \times 20\% = 3000$	$3500 \times 20\% = 700$	
TVA Due	$7000 + 13000 + 12000 + 15000 - 2000 - 5000 - 6000 - 3000 - 700 = 30300$		

Thème 3

	Décembre
TVA Facturée	$270000 \times 20\% = 54000$
TVA rec/Charges	$(150000 + 6100 + 3200 + 1500) \times 20\% = 32160$
TVA rec/immob	$(90000 + 9000) \times 20\% = 19800$
Crédit de TVA	$54000 - 32160 - 19800 - 8300 = -6260$

4455		Fin janvier		
3456		Etat, TVA facturée	54000	
		Etat, crédit de TVA à reporter	6260	
	34552	Etat, TVA récup/charges		32160
	34551	Etat, TVA récup/immob		19800
	3456	Etat, crédit de TVA à reporter		8300

Thème

	MARS
TVA Facturée	76100
TVA rec/Charges	40000

TVA rec/immob	19000
Crédit de TVA	2300
TVA due	14800

4455		Fin avril		
3456		Etat, TVA facturée	76100	
		Etat, crédit de TVA à reporter	2300	
	34552	Etat, TVA récup/charges		40000
	34551	Etat, TVA récup/immob		19000
	3456	Etat, crédit de TVA à reporter		2300